

carrières & VOUS

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY N°13 - AVRIL / MAI / JUIN 2017

INAUGURATION DU NOUVEAU QUARTIER BORDS-DE-SEINE : ÉCOLE, CRÈCHE, COMMERCE SONT OUVERTS !



Budget

Des finances saines et
un excédent retrouvé

p.4

Éducation

Semaine de 4 jours
dès septembre 2017

p.6

Culture

L'Espace Louis-Armand ouvre grand
ses portes à la musique et au théâtre

p.14



6



9



16

ÉDITO

- Budget, éducation, proximité : des défis relevés ! 3

BUDGET

- Des finances saines et un excédent retrouvé 4

ÉDUCATION

- Semaine scolaire de 4 jours dès septembre 2017 6

CADRE DE VIE

- Inauguration du nouveau quartier Bords-de-Seine 8

PETITE ENFANCE

- Au plus près des tout-petits et des familles 10

PROXIMITÉ

- L'interculturalité à l'honneur ! 10

JEUNESSE & SPORT

- Toujours plus de souffle pour notre jeunesse 11

DEVOIR DE MÉMOIRE

- Des hommages plus que jamais nécessaires 12

CULTURE

- Le premier roman d'Hélène Clément 13
- L'Espace Louis-Armand ouvre grand ses portes à la musique et au théâtre 14
- Les artistes du territoire s'exposent à l'Hôtel de Ville 16
- Retour sur les activités printanières de la bibliothèque Octave-Mirbeau 16
- Le dispositif CLEA : un outil pour réduire les inégalités 16

CÔTÉ ASSOS

- Zoom sur... l'ACIS Judo 17

ÉVÉNEMENTIEL

- Gourmands, jardiniers et chineurs au rendez-vous du printemps 19

BRÈVES

- 20

EXPRESSION

- Tribunes libres 22

ÉTAT CIVIL

- 23

ÉDITO

Budget, éducation, proximité : des défis relevés !

Une ambition intacte pour notre ville

Malgré des difficultés financières héritées conjointement du désengagement de l'État et d'une gestion hasardeuse entre 2008 et 2014, le travail de l'actuelle municipalité permet de maintenir le cap du redressement des finances communales. Nous avons récemment présenté un budget responsable et cohérent dans lequel nous affichons notre ambition pour Carrières-sous-Poissy. Une ambition renforcée par des résultats encourageants : en effet, la Ville affiche un excédent, et ce, pour la troisième année consécutive (+347 698 € en 2014, +279 961 € en 2015 et +298 184 € l'année dernière). Malgré une nouvelle baisse des dotations de l'État et de nos autres partenaires institutionnels de plus de 485 000 €, nous sommes parvenus à remettre notre ville sur de bons rails grâce à une réduction des dépenses de fonctionnement des services municipaux et à l'augmentation limitée de la fiscalité locale. Je vous sais attachés à la bonne santé financière de Carrières-sous-Poissy, soyez certains qu'il s'agit également de notre objectif quotidien.

Un retour à la semaine des 4 jours

Grâce à la dérogation accordée début juillet par le Directeur académique des Yvelines, Carrières-sous-Poissy retrouve dès cette rentrée un fonctionnement en semaine de 4 jours travaillés avec la journée du mercredi libérée. Je me félicite de cette décision, puisque l'ensemble des enseignants et parents d'élèves de la ville s'étaient prononcés pour le réaménagement des temps scolaires. Pour rappel, 12 conseils d'écoles sur 13 étaient favorables à ce retour à la semaine des 4 jours. Cette décision sera renforcée par un nouveau Projet éducatif territorial (PEDT) qui s'articulera autour de six axes : le respect des rythmes de l'enfant, la sensibilisation au vivre ensemble et au respect de la différence, l'encouragement à la citoyenneté et à la prise d'initiatives, le soutien des pratiques culturelles, sportives et artistiques, la découverte du patrimoine local et, enfin, la sensibilisation au Devoir de mémoire.

Naissance du quartier Bords-de-Seine

Le samedi 20 mai est à bien des égards une date à marquer d'une pierre blanche pour les habitants du quartier Bords-de-Seine. Dix ans après la livraison des premiers logements et 25 ans après la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), une grande journée d'inaugurations fut organisée dans le quartier. Les nouveaux équipements (multi-accueil « Les Moussaillons », magasin de proximité Franprix, Groupe scolaire et accueil de loisirs « Les Bords-de-Seine ») ont été inaugurés en présence de nombreuses personnalités, de directeurs des services municipaux et d'habitants avant qu'un grand repas festif entre voisins ne soit organisé sur le parking du Parc du Peuple de l'herbe. Une belle journée qui concrétisait enfin la naissance du quartier Bords-de-Seine, après des années de mobilisation de la Ville, en concertation avec les riverains.

Carriéroises, Carriérois, avant de vous retrouver dès la rentrée, permettez-moi de vous souhaiter d'excellentes vacances d'été et de vous assurer une nouvelle fois du dévouement plein et entier de votre équipe municipale.

Cordialement,



Christophe Delrieu
Maire

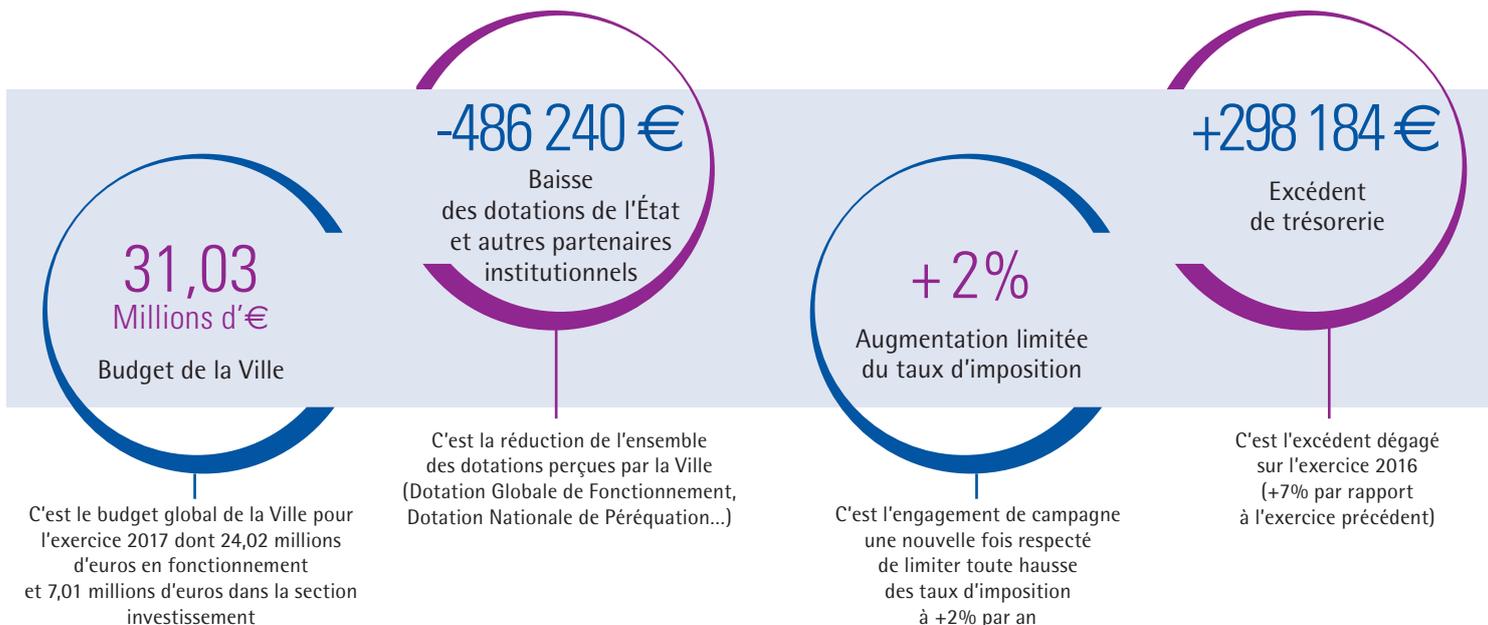


Retrouvez toutes les informations de la Ville sur son site internet www.carrieres-sous-poissy.fr
et les photos des manifestations sur www.facebook.com/csp78955

Des finances saines et un excéde

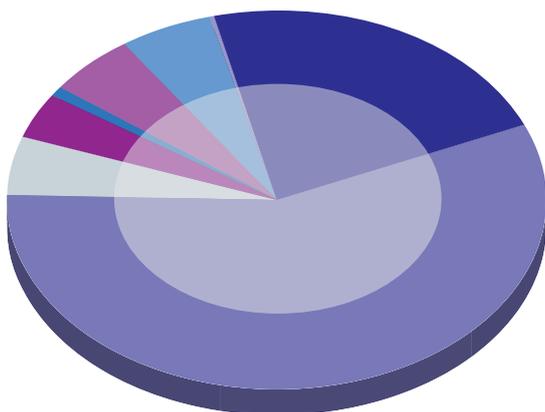
La situation financière de notre pays, toujours en difficulté, ajoutée à un contexte budgétaire local délicat hérité de la précédente mandature oblige aujourd'hui encore la Ville à la prudence. Avec plus de 485 000 euros de dotations retirés cette année par l'État, l'équipe municipale a présenté, pour la troisième année consécutive, un budget responsable et cohérent. Sans rien rogner de l'ambition pour Carrières-sous-Poissy.

Les chiffres du budget 2017



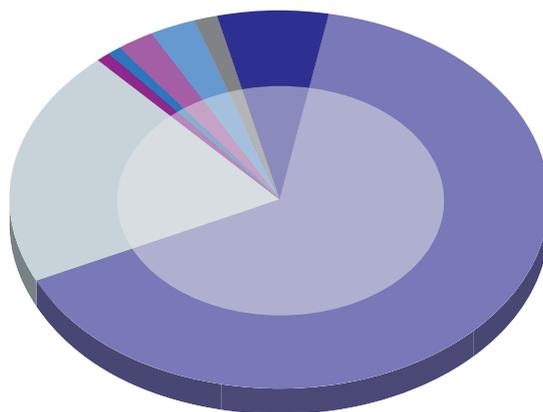
Dépenses 24 023 364,87 €

- Charges à caractère général (22,3%)
- Charges de personnel (57%)
- Autres charges de gestion courante (5%)
- Charges financières (4%)
- Prélèvement des ressources intercommunales (0,6%)
- Réserve (5,4%)
- Amortissement (5,5%)
- Charges exceptionnelles (0,2%)



Recettes 24 023 364,87 €

- Produits des services (6,77%)
- Impôts et taxes (65,04%)
- Dotations et subventions (20,32%)
- Autres produits de gestion courante (0,77%)
- Atténuation de charges (0,83%)
- Produits financiers, aide de l'État (2,14%)
- Réserve (2,85%)
- Opérations d'ordre divers (1,28%)



nt retrouvé

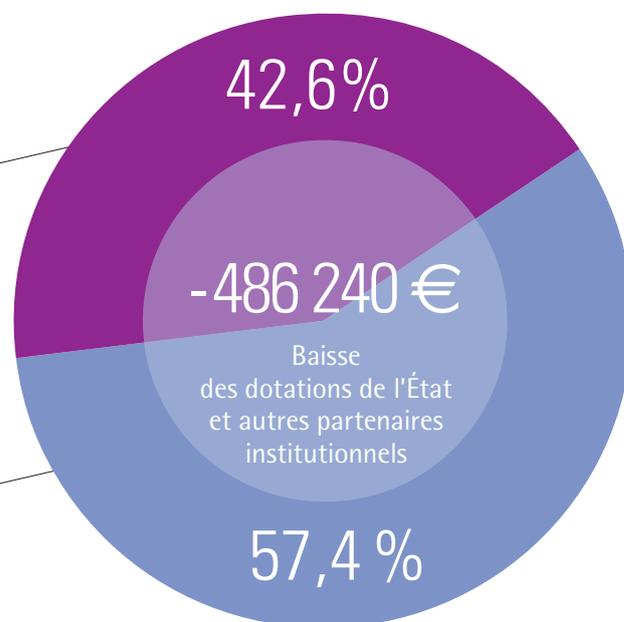
La baisse des dotations de l'État compensée par des réductions de dépenses

+207 457 €

En augmentant ses taux de +2%, la Ville augmente ses recettes de +207 457 €. La municipalité a donc fait le choix de réduire les dépenses communales de -278 783 €, pour absorber la réduction des dotations de l'État de -486 240 €, et ainsi limiter cet effet sur les taux communaux pour préserver le portefeuille des Carriérois.

-278 783 €

Il s'agit de la part compensée par la réduction des dépenses de fonctionnement de tous les services municipaux.

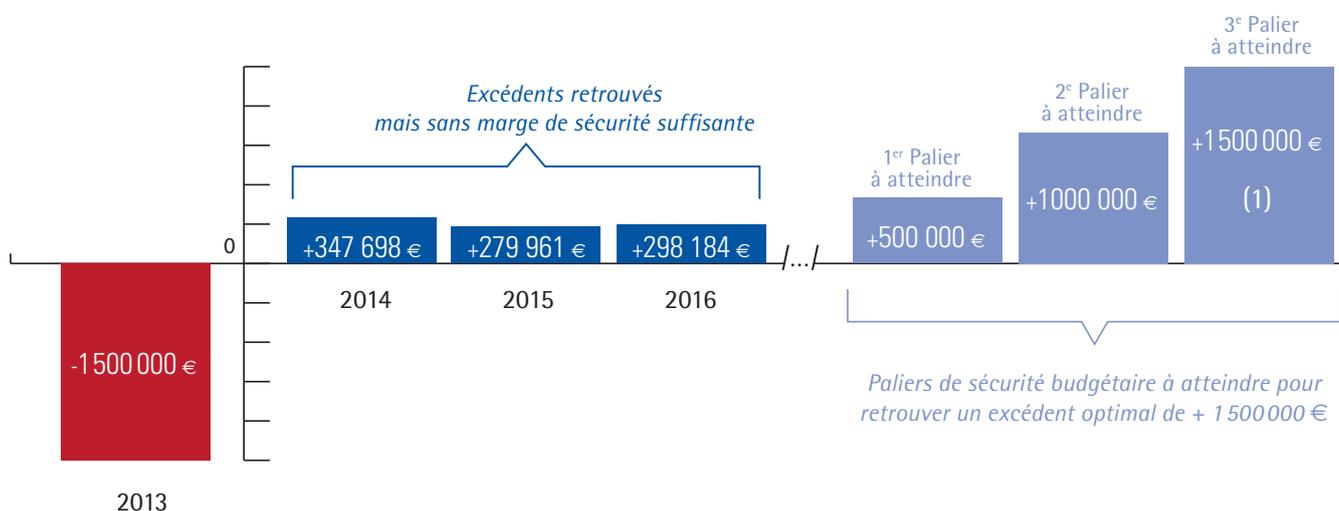


Après le déficit, le retour à l'excédent confirmé

Alors que sous la précédente mandature, une gestion hasardeuse avait mis en péril les finances et l'avenir de notre commune, le retour à l'excédent est désormais acquis et ce, pour la troisième année consécutive. Grâce au travail de la Direction des finances, le redressement

des finances communales est engagé : +347 698 € en 2014, +279 961 € en 2015 et +298 184 € l'année dernière. Pour le Maire de Carrières-sous-Poissy, Christophe Delrieu, « la tendance se confirme et la rigueur avec laquelle la Ville gère cette problématique doit être

soulignée. Les efforts engagés depuis maintenant trois ans portent leurs fruits. Nous avons maintenant trois ans pour atteindre le premier palier de +500 000 €, qui serait une première étape dans notre recherche optimale d'excédent et d'autofinancement ».



⁽¹⁾ Minimum d'excédent recommandé par les services de l'État

Semaine scolaire de 4 jours dès

Ce retour à l'aménagement de la semaine scolaire sur 4 jours travaillés pour toutes les écoles maternelles et élémentaires de la Ville est l'aboutissement de plusieurs mois de concertation avec toute la communauté éducative : enseignants, élèves, parents et agents communaux. Tous ont réaffirmé leur forte volonté de retrouver un fonctionnement en semaine scolaire de 4 jours travaillés les lundi, mardi, jeudi et vendredi, avec la journée du mercredi libérée.



Un aménagement souhaité par tous

À Carrières-sous-Poissy, l'aménagement de la semaine scolaire fait la quasi unanimité de la communauté éducative. Avec un vote favorable de 12 Conseils d'écoles sur 13, soit 94,82 % des élèves accueillis dans nos écoles maternelles et élémentaires, cet aménagement s'imposait comme une évidence. *« Déjà mis en place antérieurement, quand j'étais moi-même Maire-adjoint délégué à l'enseignement, cet aménagement de la semaine scolaire sur quatre jours avait l'adhésion de tous. Il n'y avait aucune raison de revenir sur ces nombreux débats et études qui ont toujours conclu que le seul rythme de l'enfant était celui de la journée et non celui de la semaine. Le bon respect des rythmes veille/sommeil dans une journée joue un rôle essentiel sur la santé, la mémoire, et les résultats scolaires de chaque enfant. Cette information doit être connue de tous les parents. Nous allons travailler en ce sens avec notre nouveau Projet éducatif territorial (PEDT). »* précise le Maire, Christophe Delrieu.

Une action éducative sur le respect des rythmes veille/sommeil pour bien s'informer et agir au mieux

Toute la communauté éducative doit se

mobiliser pour veiller à une quantité suffisante de sommeil et à des horaires réguliers de coucher et de lever chez tous les enfants, particulièrement de 6 à 12 ans.

L'enfant de 6 à 12 ans est généralement très bon dormeur la nuit et très vigilant dans la journée. Cependant, entre 6 et 12 ans, les besoins de sommeil restent importants, de 9 à 10 heures en moyenne. Le rôle du sommeil est fondamental et la privation de sommeil est capable de perturber les rythmes biologiques et les performances. À cet âge, une privation partielle de sommeil sur une seule nuit suffit à perturber l'apprentissage de tâches complexes et inhabituelles. Cependant, il existe une variabilité interindividuelle, à tous les âges, à la fois pour les besoins de sommeil (différence de 2 à 3 heures) et pour la typologie (enfants du matin ou enfants du soir). Le groupe d'experts attire l'attention sur le rôle que doivent jouer les parents pour renforcer les donneurs de temps familiaux. L'heure du coucher les jours scolaires doit être suffisamment précoce pour que soient assurés les besoins en sommeil de l'enfant.

L'heure de lever le dimanche, comme le mercredi libéré, ne doit pas être trop tardive

afin d'éviter l'apparition de difficultés d'endormissement les jours scolaires.

Les besoins de sommeil de l'enfant peuvent être évalués par les parents pendant les vacances, et les heures de coucher pendant la période scolaire devront tenir compte de ces besoins. Le rythme de vie des parents, l'heure du coucher des frères et sœurs, les horaires des programmes de télévision ne doivent pas servir de référence à l'heure du coucher. En revanche, les enfants de cet âge ont encore besoin de leurs parents au moment de dormir : un temps de relation entre enfant et parents, si possible dans la chambre de l'enfant, doit donc être maintenu.

De la durée et la qualité du sommeil nocturne et diurne dépendent l'adaptation des comportements à la situation scolaire et par voie de conséquence, le niveau de vigilance et les performances intellectuelles. Ces données doivent être prises en compte non seulement à l'école mais également en dehors de l'école pour favoriser le développement du jeune enfant. La famille a alors un rôle primordial.

Il est donc essentiel que soit menée une action éducative sur le sommeil en milieu scolaire comme auprès des familles,

septembre 2017

pour agir sur les connaissances et les comportements des enfants et de leurs parents. Cette action sera menée avec le Département des Yvelines, les acteurs de la santé et le service de la Médecine scolaire.

Une journée d'activités retrouvée en Accueil de loisirs

Depuis l'aménagement de la semaine scolaire sur 5 demi-journées, nos Centres de loisirs ne pouvaient plus organiser d'activités à la journée. Cantonnés sur place, nos jeunes Carriérois ne bénéficiaient plus de cette ouverture sur l'extérieur, cette découverte d'autres lieux ou d'autres activités nécessaires à leur bon développement. « Nous avons déjà réservé des bus pour favoriser cette ouverture au monde et préparons des programmes d'activités attrayants », assure Aurélien Depres, Conseiller municipal délégué à l'Enfance.

Un nouveau Projet éducatif territorial (PEDT)

Le nouveau Projet éducatif territorial (PEDT) de la Ville présente plusieurs actions inspirées d'une philosophie essentielle : une interaction renforcée entre temps scolaire, temps périscolaire et temps familial.

Ce projet fédérateur vise à améliorer la qualité des activités organisées sur les temps périscolaires, tout en articulant au mieux ces temps municipaux avec les temps scolaires. Une attention particulière sera également portée à la qualité de l'encadrement des enfants. « La Ville de Carrières-sous-Poissy fait de l'éducation une priorité ; c'est pourquoi elle souhaite poursuivre ses actions engagées dans un processus de co-éducation en faveur de la réussite

éducative et scolaire de tous les enfants », confirme Fabienne Bonigen, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement et aux actions éducatives.

Le Projet éducatif territorial (PEDT) 2017-2020 s'articulera autour de six axes éducatifs partagés :

- Respecter les rythmes veille/sommeil de l'enfant,
- Veiller au bien vivre ensemble et au respect de la différence,
- Encourager la citoyenneté et la prise d'initiatives,
- Favoriser les pratiques culturelles, sportives, artistiques,
- Connaître et découvrir le patrimoine local
- Sensibiliser au Devoir de mémoire les plus jeunes.

Emploi du temps type en semaine scolaire de 4 jours travaillés

Écoles élémentaires		07h00	08h30	11h30	13h30	16h30	18h00	19h00
Lundi		Garderie	Classe	Pause déjeuner et activités périscolaires	Classe	Études surveillées	Garderie	
Mardi		Garderie	Classe	Pause déjeuner et activités périscolaires	Classe	Études surveillées	Garderie	
Mercredi		Accueil de loisirs						
Judi		Garderie	Classe	Pause déjeuner et activités périscolaires	Classe	Études surveillées	Garderie	
Vendredi		Garderie	Classe	Pause déjeuner et activités périscolaires	Classe	Études surveillées	Garderie	
Écoles maternelles		07h00	08h30	11h30	13h30	16h30	19h00	
Lundi		Garderie	Classe	Pause déjeuner et activités périscolaires	Classe	Garderie		
Mardi		Garderie	Classe	Pause déjeuner et activités périscolaires	Classe	Garderie		
Mercredi		Accueil de loisirs						
Judi		Garderie	Classe	Pause déjeuner et activités périscolaires	Classe	Garderie		
Vendredi		Garderie	Classe	Pause déjeuner et activités périscolaires	Classe	Garderie		

Des Temps d'activités périscolaires (TAP) déplacés

Des temps d'activités périscolaires (TAP) sont maintenus. Toutefois, ils s'intègrent dans le temps de la pause méridienne ou au-delà de 16h30 sur chaque école de la Ville avec des objectifs réaffirmés :

- Favoriser l'égal accès de tous les enfants aux activités périscolaires par le maintien de la gratuité,
- Favoriser l'épanouissement des enfants : pas d'exigence de résultat ; écoute attentive et recherche d'adaptation à chaque fois que possible,
- Développer la curiosité intellectuelle et l'ouverture au monde, aux autres et à son environnement,
- Respecter le rythme des enfants : activités adaptées à l'âge des enfants,
- Sécuriser le parcours des enfants : en donnant un cadre, des repères, des moyens humains et matériels ; en étant attentifs aux transitions ; en collaborant entre écoles, entre les différents acteurs de la vie scolaire et périscolaire (directeurs d'écoles, enseignants, ATSEM, services de la Ville, familles).

Inauguration du nouveau quartier

Le dernier né des quartiers carriérois a été officiellement inauguré en mai dernier lors d'une journée exceptionnelle. Alors que la ZAC des Bords-de-Seine fêtait ses 25 ans, la Ville de Carrières-sous-Poissy a ainsi procédé à l'inauguration de nouveaux équipements municipaux et d'un commerce de proximité. En présence de nombreux élus et habitants, la journée a pris fin lors d'une grande fête des voisins organisée non loin du Parc du Peuple de l'herbe.

Les premiers habitants fêtent leurs 10 ans



Grande fête entre voisins du quartier Bords-de-Seine.



Inauguration du quartier.



Inauguration du magasin Franprix.

Organisée le samedi 20 mai par la Ville de Carrières-sous-Poissy, la grande inauguration du quartier Bords-de-Seine a marqué les 10 ans de la livraison des premiers logements, les 25 ans de la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), et l'arrivée des premiers habitants de la deuxième phase. En présence du

Député des Yvelines, Pierre Morange, et du Président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, Philippe Tautou, le Maire, Christophe Delrieu, a prononcé un discours rappelant l'histoire du quartier, son dynamisme et l'engagement de ses habitants. Après l'inauguration du multi-accueil « Les Moussaillons », du magasin de

proximité Franprix et du Groupe scolaire et accueil de loisirs « Les Bords-de-Seine », la journée s'est poursuivie avec une grande fête des voisins, dans une ambiance festive, gourmande et musicale.

*Infos+ : Cabinet du Maire
au 01 39 22 36 02*



Inauguration du multi-accueil « Les Moussaillons ».



Bords-de-Seine

Les élèves chantent la République pour l'inauguration de l'école

C'était un moment important de la vie du quartier des Bords-de-Seine le 20 mai dernier lorsque Christophe Delrieu, Maire, a inauguré devant plus de 200 parents, enfants, élus, professeurs et animateurs, le Groupe scolaire et accueil de loisirs « Les Bords-de-Seine ». Ouvertes dès la rentrée dernière, ces deux structures municipales participent désormais

activement au dynamisme du quartier et, plus largement, de la ville. Une fois le ruban coupé, l'ensemble des participants à cette inauguration a été invité à découvrir le bâtiment et à apprécier la qualité des installations. L'occasion pour le Maire de rappeler « l'engagement financier de la commune mais également de ses partenaires

que sont l'État, la Région, le Conseil départemental, la CAF et l'EPAMSA. Ce fut un vaste projet qui a connu quelques difficultés mais dont nous saluons aujourd'hui, comme les habitants, toutes les qualités ».

*Infos+ : Cabinet du Maire
au 01 39 22 36 02*



Inauguration du Groupe scolaire et accueil de loisirs « Les Bords-de-Seine » en présence de nombreux enfants, parents et élus.



Les élèves chantent « Liberté, Égalité, Fraternité » lors de l'inauguration.



Au plus près des tout-petits et des familles

Engagées depuis maintenant plus de trois ans dans une politique volontariste en matière de petite enfance, Agnès Luron, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et la Direction de la Petite enfance multiplient les initiatives en direction des familles. Inauguration du multi-accueil « Les Moussaillons », événementiels dédiés, création de nouveaux ateliers... l'actualité dans le domaine est toujours aussi riche.



Visite d'une boulangerie pour les petits Carriérois.

Retour sur un printemps d'activités

La Direction de la Petite enfance travaille en étroite collaboration avec les équipes des différentes structures municipales. Ainsi, pour nos jeunes enfants, elle s'est associée aux derniers événements marquants du trimestre écoulé (carnaval, chasse aux œufs de Pâques, muguet du 1^{er} mai...) et

a continué de développer de nombreuses activités afin qu'ils puissent exprimer toute leur créativité (ateliers culinaires, graphisme, collage, maquillage, manipulation fine, motricité, sorties à la bibliothèque, visite d'une boulangerie, atelier marionnettes...).

Infos+ : Direction de la Petite enfance au 01 78 63 72 34



Préparation du carnaval.

Du nouveau dans les structures

Cette année, un partenariat s'est noué avec un photographe professionnel extérieur. Ce dernier se rendra dans les différentes structures de la Ville afin de proposer aux familles des photos de leurs enfants, comme cela se fait dans les écoles afin de garder un souvenir du passage de l'enfant au sein d'un établissement Petite enfance.

La crèche familiale « Les P'tits Lutins » a mis en place depuis avril, un mercredi par mois à l'extérieur du jardin d'éveil, des temps spécifiques dédiés aux enfants de 3 ans. En favorisant ainsi les acquis (langage et motricité notamment), les enfants concernés préparent mieux leur entrée à l'école maternelle.

PROXIMITÉ

L'interculturalité à l'honneur !

Le samedi 29 avril, la Ville organisait une grande soirée interculturelle autour de la citation d'Antoine de Saint-Exupéry : « Si tu diffères de moi mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis ». Développée par la Direction de la solidarité et des familles et Karine Boum-Balsera, Conseillère municipale déléguée aux Actions sociales, cette manifestation s'est tenue à l'Espace Louis-Armand.

Surprises, rencontres et convivialité étaient au programme : stands du monde (avec atelier artisanal, dégustation de mets exotiques, jeu) pour découvrir l'autre et sa culture, lecture-concert de slam

contre le racisme par de jeunes collégiens à partir de textes écrits en fonction de leur expérience, représentation théâtrale des « Caus'elles » qui faisaient leurs premiers pas sur scène avec des récits particulièrement drôles et émouvants sur leur arrivée à Carrières-sous-Poissy. « Sensibilisation aux valeurs de tolérance et de respect, mixité sociale, entraide... cette soirée a rappelé que le vivre-ensemble est le socle de notre République » a tenu à souligner, Christophe Delrieu, Maire.

Infos+ : Direction de la solidarité et des familles au 01 78 63 72 00



Lecture-concert de slam à l'Espace Louis-Armand.

Toujours plus de souffle pour notre jeunesse

Nouveau succès pour le Cross des écoles !



Un grand bravo à l'ensemble des élèves qui ont participé au Cross des écoles !



Les vainqueurs sur le podium.



Du 27 au 30 mars, les quelque 1250 écoliers carriéris se sont élancés du Parc du peuple de l'herbe, le long de l'étang de la Vieille Ferme, pour le traditionnel Cross des écoles. C'était moins la performance que le fair-play et l'entraide qui étaient au menu de cette course à laquelle a participé l'ensemble des

écoles de la ville. Au final : des enfants ravis, des parents fiers et une organisation parfaite du Service des sports. Un grand bravo à tous et rendez-vous l'année prochaine !

**Infos+ : Service des sports
au 01 34 01 19 30**

Les « séjours jeunesse » : pensez-y !

À chaque période de vacances scolaires, les services enfance et jeunesse de la Ville proposent aux familles des séjours destinés aux jeunes Carriéris. C'est à Saint-Rémy-des-Landes, dans le département de la Manche, qu'étaient accueillis en avril dernier les 26 enfants et ados inscrits. Au menu : char à voile, tournois sportifs, ateliers créatifs, sortie à la cité de la mer de Cherbourg, concours de château de sable, kermesse, chasse aux œufs et les traditionnelles veillées. Les prochains séjours se dérouleront du 21 au 25 août pour les 11-17 ans et du 27 au 31 août pour les 18-25 ans.

**Infos+ : Service jeunesse
au 01 30 74 73 73**

Promouvoir la réussite par le sport

Engagée de longue date dans la réussite des élèves Carriéris, la Ville de Carrières-sous-Poissy prépare actuellement le contenu du Programme de Réussite Éducative (PRE). Lors d'une rencontre organisée en avril dernier entre différents acteurs municipaux et associatifs, les participants ont convenu de l'opportunité de mettre en place deux actions intitulées « Aider individuellement à surmonter et à se dépasser par le sport » (pour les 6-16 ans) et « Prévenir le décrochage et les ruptures scolaires » (pour les collégiens). C'est avec l'ACIS Judo que la Ville de Carrières-sous-

Poissy a signé une convention allant dans le sens de ces actions. Le judo peut en effet servir de support à des enfants qui présentent des difficultés de concentration ou ont du mal à canaliser leur énergie grâce à sa discipline et ses règles de vie. Le Service des sports de la Ville suivra et encouragera ces actions, de leur mise en place à leur application concrète tout au long de l'année scolaire, à partir de la rentrée prochaine.

**Infos+ : Coordination du Programme
de Réussite Éducative au 01 78 63 72 15**



Des hommages plus que jamais nécessaires

Alors que peu avant les cérémonies du 30 avril et du 8 mai, un gardien de la paix était assassiné sur les Champs-Élysées, le Devoir de Mémoire s'affirme comme un indispensable outil républicain. En présence de nombreux Carriérois, la Ville a une nouvelle fois manifesté son attachement aux valeurs de notre pays.

Journée du souvenir : pour ne pas oublier les camps de concentration

Le 30 avril, la Ville de Carrières-sous-Poissy commémorait la « Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation ». 72 ans après la libération par les troupes soviétiques de la plupart des camps de concentration, l'hommage n'a rien perdu de son sens ni de sa force. Dans son discours, le Maire, Christophe Delrieu s'est exprimé en ces termes : *« Ces temps tragiques sont derrière nous et pourtant, la barbarie et la haine sont encore présentes. Partout en Europe, les communautarismes augmentent, le repli sur soi domine, le racisme et la xénophobie menacent. À tous ces êtres humains qui ne sont jamais revenus parce que nés juifs, tziganes, handicapés, qui parce que résistants, francs-maçons, homosexuels ou encore soldats, furent victimes d'une*



extermination minutieusement planifiée par le régime hitlérien, nous rendons ce matin un solennel hommage ». Notre ville a aussi malheureusement connu la déportation avec la mort de quatre frères

franciscains du convent de Champfleury. Envoyés en Allemagne dans le cadre du STO, Gérard-Martin Cendrier, Xavier Boucher, Roger Le Ber et Louis Paraire n'ont jamais revu Carrières-sous-Poissy.

Cérémonie du 8 Mai : il y a 72 ans, la Victoire sur l'Allemagne nazie



Avec le concours de l'association GMCO et de ses véhicules militaires, d'élèves des écoles du Centre et Champfleury ainsi que leurs professeurs, des anciens combattants et des citoyens venus en nombre pour l'occasion, la cérémonie du 8 Mai a rencontré un grand succès. Chacun avait le désir de montrer son attachement à la culture de Paix et aux valeurs républicaines. *« Je veux vous dire que votre mobilisation rend particulièrement fier le Maire que je suis »*, a ainsi affirmé Christophe Delrieu lors de son discours prononcé

face au Monument aux morts de la Ville. Rappelant les horreurs perpétrées par le régime hitlérien, l'occupation et l'ampleur dévastatrice du second conflit mondial, il a également eu une pensée pour les Carriérois qui n'ont pas vu la Libération et rendu hommage aux héros de la Résistance et aux bâtisseurs de l'Europe : *« De l'alliance des communistes, des gaullistes et de mouvements d'autres obédiences est né le Comité National de la Résistance. Passée la Libération, il a œuvré à fédérer les Français autour d'un vaste*

programme dont nous sommes aujourd'hui encore les héritiers. Cet héritage est social, il est également politique. Cet héritage, c'est l'Europe. Cet héritage, c'est la Paix ».

Infos+ : Cellule vie associative
au 01 34 01 19 30



Le premier roman d'Hélène Clément

Carrières-sous-Poissy regorge de talents littéraires. La rédaction de Carrières&VOUS a donc décidé de mettre en avant les écrivains de notre commune en vous présentant leurs travaux et leurs rapports avec notre ville. Pour ce premier portrait, Hélène Clément nous parle de son roman « Le plus beau reste à venir ».



Avant d'évoquer votre premier roman, pouvez-vous nous parler de votre parcours et de votre vie professionnelle ?

Nous avons emménagé à Carrières-sous-Poissy en 1994, lorsque j'avais 9 ans. Je suis entrée en CM1 à l'école Champfleury où j'ai également fait mon CM2. Je suis passée par le collège Claude-Monet avant d'intégrer le lycée Louise-Weiss d'Achères. J'ai par la suite effectué une licence d'arts du spectacle à l'université de Nanterre et débuté une formation à l'IUFM de Saint-Germain-en-Laye afin de devenir Professeur des écoles. J'ai découvert très vite que je n'avais pas la vocation nécessaire pour continuer dans cette voie. Afin de trouver celle qui me conviendrait, je suis partie à Londres où je vis depuis huit ans.

Aviez-vous des activités lorsque vous habitiez Carrières-sous-Poissy ?

Bien sûr ! J'ai fait partie de l'atelier communal de théâtre et lorsque ma mère a créé Tous en Scène en 2004, j'ai naturellement rejoint la troupe. J'ai aussi été membre de l'association de danse FAME, de 1994 jusqu'à mon départ en Angleterre. J'ai également travaillé pour la commune comme animatrice de temps périscolaires et au centre de loisirs primaire. Je garde un excellent souvenir de ma vie carriéroise. C'est d'ailleurs ici que j'ai commencé à griffonner de petites histoires.

Cette passion pour l'écriture s'est traduite tout récemment avec la sortie de votre premier roman...

Oui, en effet. Il s'agit de mon premier roman achevé, le premier qui me satisfaisait vraiment. Grâce à des histoires, que je publiais sur des sites spécialisés, et grâce aux retours de lecteurs anonymes, j'ai trouvé mon style. Après des années de tâtonnements, d'essais infructueux, de recherches et d'échanges avec des passionnés, la parution de mon roman est un réel aboutissement.

Comment s'est déroulée sa rédaction et comment le définiriez-vous ?

C'est le décès d'un proche qui m'a inspiré mon personnage principal et le point de départ du roman. À partir de là, l'histoire s'est construite d'elle-même. La rédaction du « Plus beau reste à venir » m'a pris un an. J'ai ensuite pris un an de plus pour le relire, le corriger, le soumettre à des amis lecteurs et trouver le courage de l'envoyer à une maison d'édition.

C'est un roman d'initiation dont le thème central est la seconde chance, cette seconde chance qui ne se présente pas tous les jours et qu'il faut savoir saisir. J'y évoque les questions de l'amitié, de la famille et du passage à l'âge adulte.

Pouvez-vous le résumer ?

À 29 ans, Raphaël perd son père brutalement. En vue des funérailles, il reprend contact avec Rose, Mallory et Gustave, trois personnes qu'il n'a pas vues depuis onze ans, mais dont il était très proche quand il était ado. Car en 1996, alors que Raphaël entamait le lycée, son père Michel, professeur d'Histoire dans le même établissement, avait pris sous son aile ces trois élèves, un peu malmenés par la vie.

Mon roman jongle entre les années 90 et le printemps 2010. Il raconte l'amitié de ces quatre adolescents, leurs rêves, leurs choix et leurs erreurs, mais aussi leurs retrouvailles à l'âge adulte et le lien qui les unit toujours, malgré des années de silence.

Maintenant ce livre publié, quels sont vos projets ?

Le roman est sorti le 3 mai et j'en assure la promotion avec mon éditeur. J'ai réalisé récemment deux séances de dédicace à Poissy à la librairie du Pincerais et à Saint-Germain-en-Laye au magasin Gibert Joseph. J'ai également un second roman en chantier. Je n'en ai pas encore attaqué l'écriture. Pour le moment, je construis mes personnages et effectue de nombreuses recherches.

*« Le plus beau reste à venir » par Hélène Clément - Ed. Albin Michel
Infos+ : Service communication
au 01 34 01 19 30*

L'Espace Louis-Armand ouvre grand s

Projets artistiques en lien avec de nombreux partenaires, spectacles associatifs ou de l'école municipale de musique... l'Espace Louis-Armand a accueilli ces dernières semaines plusieurs manifestations qui ont permis de mesurer une nouvelle fois la vitalité artistique de notre commune.

Retour sur l'actualité théâtrale à l'Espace Louis-Armand

Ce fut comme chaque année un printemps de spectacles et de représentations à l'Espace Louis-Armand. Les 21 et 22 avril derniers, les Pisciacais de la Compagnie Jean-Louis Vidal étaient de retour à Carrières-sous-Poissy pour deux représentations de la célèbre pièce d'Emmanuel Robles

« Montserrat ». Un texte en forme de dilemme moral dont l'humanisme a touché les spectateurs. Un grand bravo à la troupe pour cette performance !

Aux habitués de la salle, les comédiens de « Tous En Scène » ont eux occupé les

planches trois jours durant, du 12 au 14 mai, pour interpréter une succession de saynètes ainsi qu'une comédie en un acte. Un beau succès une nouvelle fois avec des spectateurs venus en nombre pour apprécier les derniers travaux d'acteurs bien connus des Carriérois.



Les compagnies Jean-Louis Vidal et Tous En Scène sur les planches de l'Espace Louis-Armand.

L'Orchestre Départemental d'Harmonie des Yvelines en représentation

En résidence à Carrières-sous-Poissy depuis le mois de septembre, l'Orchestre Départemental d'Harmonie des Yvelines s'était produit sur la scène de l'Espace Louis-Armand le 25 mars. Le concert avait alors rencontré un franc succès. Le 17 juin, les musiciens de l'orchestre et le chef d'orchestre Jean-Luc Fillon proposaient une nouvelle représentation de leur « Odysée de l'espace ». Cette fois encore, l'enthousiasme était visible chez les spectateurs. Un enthousiasme qui sera amené à se répéter puisque cette résidence devrait être reconduite entre l'orchestre yvelinois et la Ville, pour la saison prochaine.



Cordes, cuivres et percussions montaient sur scène pour la seconde fois.

Les portes à la musique et au théâtre

Le projet Démos en stage à Carrières-sous-Poissy



Les 10 et 11 avril derniers, l'orchestre Démos des Yvelines (projet présenté dans les numéros 11 et 12 de Carrières&VOUS) était en stage à l'Espace Louis-Armand. Ce ne sont pas moins de 105 élèves qui ont ainsi répété sous la direction d'Alexandre Piquion, l'un des chefs d'orchestre de Démos, accompagnés par des enseignants musiciens et animateurs encadrants. Ils ont ainsi préparé leur concert du 24 juin à la Philharmonie de Paris avec au programme une œuvre du compositeur anglais Henry Purcell et le chant traditionnel italien Funiculi Funicula. Pour



Le stage DEMOS a rassemblé plus de 100 élèves à Carrières-sous-Poissy.

rappel, la Ville de Carrières-sous-Poissy compte 15 élèves au sein de l'orchestre.

Infos+ : École municipale de musique au 01 34 01 19 30

« Myla et l'arbre bateau », bien plus qu'une simple représentation



Les élèves de l'école Champfleury en répétition.

Delphine Grivel, directrice de l'École municipale de musique, a répondu à l'appel de Pascale Cantenot, conseillère pédagogique musique de la circonscription (Inspection académique), pour assurer l'accompagnement instrumental du projet lancé par l'Éducation Nationale (et sur toute la France depuis 2015) autour de « Myla et l'arbre bateau », un opéra pour enfants d'Isabelle Aboulker qui a reçu le Prix de l'enseignement musical. Parallèlement, l'école Champfleury (classes de CP et CE1) a également répondu au projet, et c'est donc tout naturellement que les deux établissements ont travaillé ensemble, avec une première rencontre à l'automne 2016. L'œuvre, d'une durée de 30 minutes

environ, met en scène une chorale, un récitant, des chorégraphies et un accompagnement instrumental. C'est à partir de fin janvier que les élèves de l'école de musique mobilisés pour le projet (Florian Chivé à la flûte traversière, Maya Bouarouk-Mony au violon, Eve Le Strat au violoncelle, Pauline Huillard et Marie Fall au piano) ont commencé à répéter une fois par semaine avec Alain Colombatto, enseignant à l'École de musique. De son côté, Christine Podmokty, enseignante à l'école Champfleury, a réuni et fait répéter une chorale constituée des élèves des CP et CE1. Des rencontres entre les enseignants, puis entre la chorale et les musiciens ont permis d'ajuster au mieux chants et musiques

pour la représentation, mercredi 17 mai à l'Espace Louis-Armand.

L'engagement partagé des enseignants et de chacun des élèves a permis d'avoir dès la première répétition commune un très bon résultat et une belle synchronisation artistique. La réussite du projet tenait en effet à l'investissement de chacun des partenaires et des enfants mobilisés. Tous les acteurs ont été ravis de cette première collaboration très porteuse et riche pour chacun des partenaires, et autour de laquelle s'est articulé le spectacle de fin d'année des classes de CP et CE1 de l'école Champfleury, avec une régie son et lumière conçue pour l'événement par la régie municipale.

C'est un projet dont les enjeux d'éducation et de diffusion répondent à ceux du projet pédagogique de l'École de musique subventionnée par le Département. Il s'intègre en outre aux différentes actions déjà menées par la structure artistique municipale en lien avec les écoles et le service Enfance (interventions en milieu scolaire, projet Démos, concerts éducatifs, TAP). À titre d'exemple, l'École de musique travaille déjà en partenariat avec l'école Champfleury depuis septembre 2016 en proposant des cours de violon sur le temps périscolaire, ainsi qu'une sensibilisation à la batterie sur le temps des TAP.

Infos+ : Service culture au 01 34 01 19 30

Les artistes du territoire s'exposent à l'Hôtel de Ville

Du 16 au 28 mars, l'Hôtel de Ville de Carrières-sous-Poissy accueillait le Salon des Arts afin de faire apprécier aux visiteurs la vitalité créatrice des artistes du territoire. C'est grâce aux travaux menés par l'APVS (Académie des Peintres de la Vallée de Seine) et par sa présidente, Annick Villard, depuis près de 25 ans que plusieurs dizaines de talents ont pu émerger. Cette année, une soixantaine de toiles, dessins, sculptures et aquarelles était exposée.

Lors du vernissage, le 17 mars, l'invitée d'honneur 2016, Patricia Jean-Drouart présentait trois œuvres réalisées avec 54 enfants carriérois issus des écoles Du Guesclin, des Cigognes et des Bords-



L'artiste Patricia Jean-Drouart présente les œuvres réalisées avec les 54 enfants carriérois.

de-Seine. Un moment chargé en émotion pour les écoliers qui ont pu découvrir leurs œuvres achevées lors d'un moment solennel : « Je ne doute pas que cette collaboration originale a connu son lot

de bons moments et d'excitation. J'espère également qu'elle aura éveillé chez nos jeunes écoliers curiosité et passion pour les arts plastiques », a déclaré le Maire, Christophe Delrieu.

Retour sur les activités printanières de la bibliothèque Octave-Mirbeau

Régulièrement, la bibliothèque Octave-Mirbeau ouvre ses portes à des intervenants extérieurs pour offrir aux Carriérois, souvent les plus jeunes, des activités originales. Ainsi, Françoise Guionie, comédienne de la compagnie « Coup de Théâtre 96 », est intervenue à deux reprises pour des lectures de contes qui ont réuni plusieurs dizaines d'enfants. Les accueils de loisirs ainsi que les crèches de la Ville sont reçus régulièrement pour des ateliers jeux de société ou des lectures. L'occasion pour certains enfants de découvrir les lieux et la diversité des ouvrages proposés.

L'« Atelier 640 » et l'association « Les gens du Partage » se sont également rendus à la bibliothèque pour un atelier créatif intitulé « sacs poétiques » et un atelier d'écriture organisé dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie.



Le dispositif Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) : un outil pour réduire les inégalités

Dans une volonté commune de permettre l'accès à l'art et à la culture pour tous, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise avec la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France (DRAC), le Conseil Départemental des Yvelines et la Ville de Carrières-sous-Poissy ont souhaité s'engager autour du dispositif Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) afin de mutualiser les moyens en faveur de l'action culturelle et de tisser des liens entre les acteurs culturels présents sur notre territoire. Ciblent essentiellement les enfants et les adolescents, son objectif principal est de réduire les inégalités en matière d'accès à l'Art et à la Culture. Grâce notamment au travail du Château Éphémère qui accueille régulièrement des artistes en résidence, les jeunes Carriérois peuvent également bénéficier de ce dispositif. Une réunion d'informations réunissant élus, directeurs d'établissements culturels et scolaires ainsi que des directeurs de services municipaux s'est d'ailleurs tenue le 24 mai dernier afin de donner une nouvelle impulsion à ce dispositif innovant.

Infos+ : Service culture de la Communauté urbaine GPS&O au 01 30 98 78 02

Zoom sur... l'ACIS Judo

Chaque numéro de **Carrières&VOUS** est l'occasion de faire un focus sur une association locale, ses activités et ses adhérents. Pour ce 13^e numéro, nous vous proposons de découvrir l'ACIS Judo par le biais d'un entretien avec son président, Hubert de Fortis.



Hubert de Fortis, président de l'ACIS Judo.

L'ACIS Judo fête cette année ses 54 ans, pouvez-vous nous présenter l'association ?

L'Amicale Culturelle et d'Initiations Sportives (ACIS) de Carrières-sous-Poissy est née en 1963 de la volonté

de Louis Chiepperin d'ouvrir la pratique sportive au plus grand nombre. Si le judo a été la base de son développement, elle permet aujourd'hui de s'initier également au Jujitsu et au Taïso (une forme de gymnastique douce). Le club est encadré par deux professeurs et propose une pratique « loisir » ou de « compétition ». Il compte 210 adhérents et ne serait rien sans l'investissement de ses fidèles bénévoles.

Quels sont les résultats récents obtenus par le club ?

Nous sommes régulièrement présents sur les podiums. Cette année encore, l'une de nos cadettes Élisabeth Eugène a fini 1^{re} au Criterium Île-de-France, 3^e au Criterium national et 1^{re} au championnat des Yvelines. Au fil des années, le club peut s'enorgueillir de 4 titres de champion de France dont le dernier remonte à 2012. Nous organisons par ailleurs chaque année notre tournoi interclub « Louis-Chiepperin » qui rassemble toujours autant de monde : 500 jeunes judokas, de 5 à 14 ans, représentaient 18 clubs du territoire !

Quelles sont vos ambitions pour les années à venir ?

La vocation première de l'ACIS est la découverte de notre discipline tout en s'épanouissant. Avec le soutien de la Municipalité, c'est ce que nous continuerons à faire encore pendant de longues années. D'un point de vue purement sportif, nous espérons être présents sur le plus de podiums possibles. Par ailleurs, avec l'augmentation de la population, nous devons d'ores et déjà anticiper une probable hausse de nos effectifs. Nos infrastructures n'ont pas changé depuis 20 ans, il nous faut donc là aussi travailler main dans la main avec la Ville pour conserver de bonnes conditions de pratiques.

Infos+ : acisjudo.free.fr ou acisjudo@free.fr

CULTES

Une procession en l'honneur de Notre-Dame-de-Fatima réussie



Le 13 mai dernier, à l'occasion du centenaire des apparitions mariales aux trois petits bergers portugais, 1917-2017, une grande procession aux flambeaux a accompagné la statue de Notre Dame de Fatima depuis l'église Saint-Joseph jusqu'à l'église Saint-Louis. Un beau moment de

communion et de paix organisé par le groupement paroissial de Carrières-sous-Poissy et de Chanteloup-les-Vignes.

Infos+ : [groupement.paroissial](http://groupement.paroissial.com) au 06 11 86 71 17

DON DU SANG

Soyons solidaires, mobilisons-nous !



Les besoins en sang sont toujours aussi importants, alors n'hésitez pas à vous rendre aux prochaines

collectes organisées par l'Amicale pour le Don du sang bénévole au Pôle Michel-Colucci (124, avenue Maurice-Berteaux) :

- > Dimanche 23 juillet de 9h30 à 14h30
- > Samedi 7 octobre de 14h à 19h
- > Samedi 2 décembre de 14h à 19h

Infos+ : 06 31 03 63 94
ou adsbcarrieres@gmail.com



BROCANTE

QUARTIER CENTRE



DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

Grande Rue - 9h à 18h

Les inscriptions sont ouvertes du lundi 17 juillet au vendredi 8 septembre
dans la limite des places disponibles

Conditions d'inscription et bulletin : www.carrieres-sous-poissy.fr

Infos+ : 01 34 01 19 26



Gourmands, jardiniers et chineurs au rendez-vous du printemps

De la chasse aux œufs de Pâques aux jardins du Liseron, en passant par la brocante du quartier Saint-Louis, les activités de plein air n'ont pas manqué à mesure que les jours se sont radoucis. Et à chaque fois, ces manifestations ont rencontré un beau succès !

Des milliers d'œufs à découvrir et à dévorer

Année après année, le succès de la chasse aux œufs de Pâques ne se dément pas. L'édition 2017, qui se tenait dans le Jardin Freddy-Durreleman a donc vu plusieurs dizaines de petits et grands gourmands se ruer sur des œufs en chocolat bien dissimulés par les élus et agents de la Ville mobilisés. Accueillis à l'entrée du parc par le Maire Christophe Delrieu, les participants se sont également vu proposer un chocolat chaud une fois leur quête terminée. Après la dégustation, nul doute que chacun pensait déjà à l'année prochaine !

*Infos+ : Cabinet du Maire
au 01 39 22 36 02*



Première réussite pour les jardins du Liseron

Pendant deux jours, les 1^{er} et 2 avril, la Ville de Carrières-sous-Poissy et l'association Le Liseron rassemblaient pépiniéristes, jardiniers, paysagistes et professionnels du monde végétal venus de la France entière à l'occasion de la première édition des jardins du Liseron dans le parc Freddy-Durreleman. Outre un choix exceptionnel de végétaux, de magnifiques orchidées étaient également vendues par l'association au profit de l'éducation, de l'enfance et des familles démunies du Vietnam.

Il était également possible de trouver du mobilier et des décorations de jardin, mais aussi un thé vietnamien de grande qualité. Les enfants n'étaient pas oubliés avec des stands d'animation spécialement prévus à leur attention : repotage et semis, maquillage, origami, dessins et contes avec les services de la Ville. Un grand bravo au Liseron pour cette belle première !

Infos+ : le-liseron@hotmail.fr



Moult exposants, des affaires à foison



Délocalisée cette année dans l'enceinte du groupe scolaire Bretagne, la brocante du quartier Saint-Louis a permis, malgré quelques averses, à des centaines de chineurs de trouver la perle rare, de quoi compléter une garde-robe ou redonner une seconde vie à des objets promis au rebut. Plus de 160 mètres linéaires de stands avaient été vendus, proposant ainsi un large choix aux visiteurs. Rendez-vous est d'ores déjà pris le 17 septembre prochain avec la brocante du Centre Ancien.

Infos+ : Service culture au 01 34 01 19 30

BRÈVES

Des travaux sur le RER A cet été



Pour les Carriérois qui empruntent régulièrement le RER A à Poissy, il faudra s'organiser. En effet, pendant 4 semaines, du samedi 29 juillet au dimanche 27 août inclus, la RATP interrompra le trafic entre les stations La Défense-Grande Arche et Nation. Engagée dans la 3^e étape de son programme de renouvellement des voies, la régie parisienne fermera donc

entièrement les stations Charles-de-Gaulle-Etoile, Auber, Châtelet-les-Halles et Gare de Lyon. Les stations La Défense-Grande Arche et Nation resteront ouvertes comme terminus provisoires.

Infos+ : RATP au 01 58 72 20 20 ou www.ratp.fr/travaux-ete-rera

Toute l'année, des activités pour nos seniors



Depuis la création d'un service spécialement dédié à nos aînés, les activités en direction des seniors carriérois se sont multipliées. Ainsi, tout le printemps, il leur était possible de participer à des ateliers pâtisserie, découvrir le musée des 24 Heures du Mans, visiter Gerberoy, considéré comme l'un des plus beaux villages de France, ou bien encore prendre part aux « rencontres intergénérationnelles » nouvellement créées. Des manifestations amenées à se développer dans les mois et années qui viennent.



L'ASP des Yvelines fait un appel aux bénévoles



Afin d'accompagner les personnes yvelinoises admises en soins de support et en soins palliatifs, la structure départementale de l'ASP lance un appel aux bénévoles. Si vous pouvez faire un don à l'association vous pouvez également adhérer et vous rendre utile en accompagnant des personnes atteintes de maladie et leurs proches. Être une présence, échanger, soulager la famille, trouver les mots... l'accompagnement est un « soin citoyen », entre bienveillance, discrétion et humilité.

Infos+ : 01 39 50 74 20 ou www.aspyvelines.org

Chiens dangereux et dépôts sauvages, la Police municipale va verbaliser

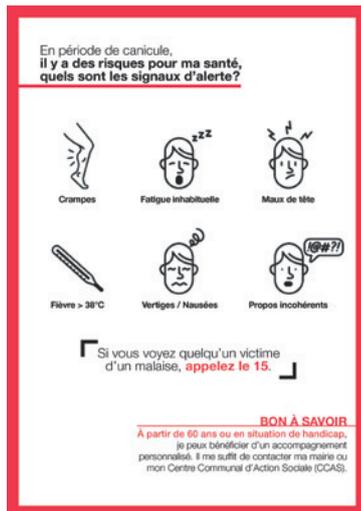


À l'approche de l'été, les agents de la Police municipale vont redoubler de vigilance. Depuis 2008, une loi impose aux propriétaires de chiens de 1^{re} et 2^e catégorie de posséder un permis de détention. Les animaux concernés doivent être tenus en laisse et porter une muselière. Tout contrevenant à la loi sera verbalisé.

Tout objet déposé sur les trottoirs en dehors des dates et horaires de collectes prévues par la ville est considéré comme un dépôt sauvage. Au même titre pour les personnes qui laissent leurs bacs en dehors des dates et horaires de collectes. En cas de non-respect de ces règles, la Police municipale est habilitée à imposer une amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros.

Infos+ : Police municipale au 30 17

L'été arrive, n'oubliez pas les bons gestes !



Alors que les beaux jours approchent, la vigilance doit être de mise. Dans le cadre de son « plan canicule », la Ville de Carrières-sous-Poissy invite les personnes à risques à adapter les bons gestes en cas

de fortes chaleurs. Femmes enceintes, nourrissons et personnes âgées sont particulièrement concernés. Pour les personnes de plus de 60 ans ou porteuses de handicap, il est possible de bénéficier

d'un accompagnement personnalisé auprès du Pôle Michel-Colucci.

Infos+ : Service seniors au 01 78 63 72 45 ou service.seniors@carrieres-sous-poissy.fr

Une maison de l'eau à Carrières-sous-Poissy



Le 16 mai dernier a été posé le premier « tube écologique » de la Maison de l'Eau. Située à proximité du site PSA, la Maison de l'Eau et ses pôles pédagogiques sont dédiés à l'approche éco-citoyenne de la protection de la ressource en eau.

cycle de l'eau domestique et d'inciter à de meilleures pratiques pour l'usage de l'eau. Elle sera également le support à des projets de « classes d'eau », des sorties scolaires et des projets artistiques et culturels.

Infos+ : 01 39 70 49 97 ou www.siarh.fr

Retenu en raison de l'important incendie déclaré le jour-même dans la plaine, Christophe Delrieu, Maire de Carrières-sous-Poissy, a tout de même tenu « à féliciter l'ensemble des acteurs mobilisés pour la réussite de ce beau projet » et à rappeler « son importance tant environnementale que pédagogique ».

Dans l'attente de réalisation du site, une exposition et un parcours pédagogique permettront d'expliquer les étapes du



Retour sur l'incendie survenu dans la plaine

Dans l'après-midi du 16 mai dernier, un incendie d'origine criminelle a été déclenché dans un campement d'habitats de fortune sur la commune de Triel-sur-Seine. D'épaisses fumées ont pu causer des gênes respiratoires à cette occasion. Plusieurs casernes du Service départemental d'incendie et de secours ainsi que les Polices nationales et municipales de Carrières et de Triel ont été mobilisées. À 22h, tous les dispositifs d'urgence étaient levés.

Infos+ : Police municipale au 30 17

Ouverture de deux nouveaux bureaux de vote

Afin d'accompagner l'accroissement de la population carriéroise, la Ville a décidé d'ouvrir deux nouveaux bureaux de vote. Il s'agit du bureau n°9 situé 270, Grande Rue à l'école du Centre et le bureau n°10 situé 38, rue Aristide-Briand au sein du Groupe scolaire Les-Bords-de-Seine.

Infos+ : Service état-civil & élection au 01 39 22 36 00

Tribunes libres

So Carrières

Arrêtons de taper sur les communes !

C'est la troisième année consécutive de baisse des dotations de l'Etat.

Celle qui met financièrement à genoux la commune, celle qui la rend plus fragile, celle qui anéantit les efforts d'économies. La Ville paye encore cette année une forte, trop forte, « Contribution au redressement des finances publiques de l'Etat ».

Une solidarité qui peut se comprendre face aux grandes difficultés financières que traversent notre pays. Mais à quel prix dans le quotidien des habitants ! Cette politique rude de réduction des dotations aura effrité considérablement le tissu social de notre pays, celui qui quotidiennement accompagne chaque habitant, celui porté par nos collectivités territoriales, celui porté par notre commune !

Alors que ces mêmes collectivités sont soumises à l'obligation de voter et d'exécuter un budget en équilibre, seul l'Etat s'autorise encore un déficit budgétaire annuel et emprunte chaque mois pour boucler ses dépenses mensuelles.

Notre pays a-t-il encore les moyens de cette politique ? Quand on voit que les impôts nationaux ne suffisent plus à boucler le budget national, et qu'il faut couper les dotations aux communes qui accomplissent des missions de la République, la réponse est non ! La situation financière de notre pays a beaucoup trop impacté les finances de nos communes. Il est temps que notre budget national retrouve l'équilibre.

Malgré cette situation dégradée, il nous faudra être créatifs, inventifs et actionner toute notre énergie pour répondre aux attentes des Carriérois !

L'équipe SoCARRIÈRES relèvera ce défi pour redonner tout son dynamisme à notre ville !

Bien à vous,

Christophe DELRIEU
www.socarrieres.fr
Tél : 06 61 61 31 02

Agir en commun pour Carrières notre ville, notre avenir

2014 - 2017 : que reste-t-il des promesses de Monsieur DELRIEU ?

Nous sommes à mi-mandat et la situation est inquiétante : une équipe qui se divise, des décisions prises sans analyse, des projets qui n'avancent pas ou qui s'arrêtent, une fiscalité galopante, une insécurité croissante, des dépenses qui vont engendrer des difficultés budgétaires pour l'avenir.

Il y a 3 ans, Monsieur DELRIEU entamait son mandat avec des premières décisions en opposition à tout ce qui avait pu être fait avant : changer pour changer. Plus de 8 services au public ont été fermés depuis mars 2014.

Il a aussi repris des projets en cours (Parc départemental du Peuple de l'Herbe) et bien avancés (Groupe scolaire des Bords de Seine et crèche Les Moussaillons), en s'attribuant leur paternité, puis fait des choix d'investissements superflus au détriment de ceux indispensables pour l'enfance.

Il y a surtout la volonté de détériorer les services publics, de réduire les moyens dans de nombreux domaines (petite enfance, accueil périscolaire), tout en augmentant le prix pour les familles.

Vous êtes nombreux à nous faire part de votre mécontentement de ce qui est fait (ou pas). Dans notre rôle d'élus minoritaires, bien que nos interventions soient balayées avec de faux arguments, nous continuerons de nous battre pour vous, pour que les Carriérois soient informés de la réalité et pour bâtir un projet juste, sérieux et responsable pour notre commune.

Notre cap est clair : être ambitieux, agir avec détermination et responsabilité. Une ville où il fait bon vivre, active, dynamique, solidaire, innovante. Cela se construit chaque jour, dans l'action, avec vous tous.

Eddie AIT, Philippe BARRON, Philippe CORBIER, Laurent LANYI, Naima MAZOUZI, Françoise MERY, Catherine NJOK-BATHA
0698457912 - www.agirpourcarrieres.fr

Bien vivre à Carrières

Des décisions du Maire qui coûtent cher aux Carriérois

Depuis qu'il est élu, le maire ne cesse d'entraver le travail des élus et use de méthodes peu démocratiques pour tenter d'étouffer toute marque d'opposition qui pourrait écorner la belle image qu'il tente de se construire.

Refus répétés de communiquer des documents administratifs, censures de tribunes d'expression libre, coupures de micro pour empêcher les élus de s'exprimer pendant les séances du Conseil municipal...

Alors que mon rôle de Conseiller municipal devrait se concentrer sur l'élaboration de solutions concrètes visant à améliorer le quotidien des citoyens, une partie de mon temps est monopolisé par des procédures devenues nécessaires au bon exercice de mon mandat.

Christophe Delrieu a manifestement cru pouvoir ignorer la Loi et prendre des décisions illégales. Suite à ses refus de communiquer certains documents administratifs (documents liés aux marchés publics et au projet « Eco-Port »), j'ai été contraint de porter ces affaires devant le Tribunal, en déposant 2 requêtes en excès de pouvoir. C'est ainsi que le 24/03/17 et le 12/06/17, les Juges sont entrés en voix de condamnation en annulant les décisions du Maire et en condamnant la ville à payer les frais de justice.

Ces procédures juridiques auraient pu être évitées et nous aurions pu faire l'économie de plusieurs milliers d'euros d'argent public ; pour rappel, l'équipe Delrieu avait provisionné au budget 2016, 69 600 € de frais d'actes et de contentieux.

Le comportement de M. Delrieu a manifestement une incidence négative sur les finances de la Ville, c'est pourquoi j'estimais nécessaire de porter ces informations à votre connaissance. Soyez assurés de ma détermination à défendre vos intérêts et ceux de notre collectivité.

Bien à vous,

Anthony EFFROY
06.43.10.63.38

NAISSANCES



Eloann JEGO (04 mars),
Nidiany SEMEDO DOS SANTOS (04 mars),
Tiana-Faïty BABY (07 mars),
Gabriel DIAS (07 mars),
Ziyad TOLBA (16 mars),
Hilal ATAMAN (17 mars),
Aylan OUALI (19 mars),
Côme PATUSCO GAUTHIER (20 mars),
Loïc LENORMAND (21 mars),
Sheryne NIAKATE (24 mars),
Ismaël BENDJEDDOU (25 mars),
Meriam AMRI (25 mars),
Léo LOUETTE (27 mars),
Farès EDDAHBI (1^{er} avril),
Kyllian DA SILVA (07 avril),
Naïm OUJDI (11 avril),
Youcef BENALI (15 avril),
Eva ALLAMELLE (21 avril),

Lola PIR (23 avril),
Nassim HASSANI (27 avril),
Daniella DEFFO (28 avril),
Aaron DE SA (30 avril),
Guivine BUETA (04 mai),
Khadidja SACKO (11 mai),
Kameron JOSEPH-EUGENE (12 mai),
Kénan ARRONDEL SEZER (12 mai)
Souleymane MEDJAOUI (19 mai),
Hanna COLLÉAUX (21 mai),
Télio ENG MIGNON (26 mai),
Alycia LADIRE (26 mai),
Zoé FLOCHLAY (27 mai),
Alice FLOCHLAY (27 mai),
Amaya AH-SOU (29 mai),
Amine BEN KADI (02 juin),
Liam HELIN (02 juin).

DÉCÈS

Daniel QUENOUILLE (02 décembre 2016)
Sissao FOFANA (08 mars),
Zahra LBEKKOUCHE
née BEKKOUCHE (11 mars),
Claude DELANNOY (19 mars),
Simone HIGUINEN
née BOURGUIGNON (21 mars),
Paulette BONNET née DUPONT (23 mars),
Jeannine BANCE (31 mars)
Fily CISSOKHO (06 avril),

Jean-Pierre MARTIN (09 avril),
Abdelkader HARROU (25 avril),
Pierre BENOIST (27 avril),
Emilienne LEVEILLEY née DENET (03 mai),
Andrée BARRÉ née BROUSSIN (04 mai),
Muguette FEKIR née HORANGER (05 mai),
Danilo NORIO (05 mai),
Kantara SOUMARÉ (07 mai),
Simica RANECV (11 mai),
Lucie DUMAY née NOTHOMB (11 mai),

MARIAGES

Raphaël KOLASINSKI
et Élodie DA COSTA (15 avril),
Karim ZENASNI
et Louiza DERDACHE (15 avril),
Amadou KINDO MOZOU
et Morisson KOUADIO (15 avril),
Maciré TRAORÉ
et Nouma DOUCOURÉ (29 avril),
Manuel CANTEIRO
et Ebényé ESSOMBE (29 avril),
Manouan AKA
et Mireille-Laure N'GROUMAN (29 avril),
Housseïne AOURAGHE
et Loubna EL MOUZOUN EL IDRISSE (12 mai),
Kamel HAMAIDI
et Chahira ZEBIRI (13 mai),
Lahoucine AMALAKH
et Najatte EL BAIZ (13 mai),
Patrick MATHÉ
et Marie-Thérèse REBOURSIÈRE (13 mai),
Samir EL HASSOUNI
et Amel CHAAR (13 mai),
Adam GELE ALI
et Ifrah ABDULAHI ALI (13 mai),
Ali BOUCHAB
et Amina TOURI (20 mai),
Jonathan PAYET
et Frédérique FIMABRE (20 mai),
Rachid EL KHATTABI
et Leïla MOUTOUS (20 mai),
Laurent LÉGER
et Brigitte JACOB (27 mai),
Dany CODEVELLE
et Jean-Pierre LETELLIER (03 juin),
Laurent MORISSON
et Delphine ODOUL (10 juin).

Odette ROULOT née VERRIER (12 mai),
Ayélé AGBOGBOBO née FOLLY (13 mai),
Moctar MACALOU (17 mai),
Suzanne FRANTZ née LACOURBAS (21 mai),
Lucien VERDIER (23 mai),
Fabien DENIEL (24 mai),
Louis COURTAIS (24 mai),
Francine MAUGER née LEROY (23 mai),
Marie FRANCOIS née ANNE (24 mai),
Danielle THÉDREL née LECAP (31 mai).

CULTURE JEUNESSE MUSIQUE BÉNÉVOLE ENTRAIDE LOI 1901 RÉUNION TEMPS SECOURS

DES FORUM ASSOCIATIONS SPORT SOLIDARITÉ CARITATIVE GROUPE DANSE POPULAIRE AIDE PASSION INTÉRÊT PERSONNE PARTAGE THÉÂTRE SERVICES

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

COMPLEXE SPORTIF ALSACE – DE 10H À 17H

1, AVENUE PIERRE DE COUBERTIN
ENTRÉE LIBRE - INFOS+ : 01 34 01 19 30

